



# Le Bulletin du Club

# 403

No 364 DEC 2023

CLUB 403 ● 732450 FAGET ABBATIAL 06 61 66 25 80 [secretariat@club403.org](mailto:secretariat@club403.org)

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :



- - COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023
- COMPTE-RENDU DU SALON DE CHAMBÉRY
- CARTE POSTALE DU MOIS

## Adresses utiles

**Président:** [presidence@club403.org](mailto:presidence@club403.org)

**Secrétaire:** [secretariat@club403.org](mailto:secretariat@club403.org)

**Trésorier:** [reidan@cegetel.net](mailto:reidan@cegetel.net)

**BL:** [bulletin@club403.org](mailto:bulletin@club403.org)

**Commande pièces tôlerie:**

[piestolerie@club403.org](mailto:piestolerie@club403.org)

**Commande pièces mécaniques:**

[servicepieces@club403.org](mailto:servicepieces@club403.org)

**Objets dérivés:** [monvoisin.didier@wanadoo.fr](mailto:monvoisin.didier@wanadoo.fr)

**Achats de pièces et refabrications:**

**Conseil d'Administration :** [ca@club403.org](mailto:ca@club403.org)

**Site internet:** [contact@club403.org](mailto:contact@club403.org)

**Forum:** [secretariat@club403.org](mailto:secretariat@club403.org)

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



L'Assemblée Générale Ordinaire organisée par Claude HANDY et Denis DULOIS s'est tenue à Bayonne sur le WE du 18 et 19 novembre 2023.

Les 2 matinées ont été consacrées aux séances de travail « Bilan 2023 » et « Perspectives 2024 ».



Le samedi après-midi, Denis DULOIS nous a fait découvrir la région et ses spécialités locales culturelles et culinaires.

L'ensemble du Conseil d'administration et des adhérents les remercie chaleureusement pour la qualité de leur accueil, de l'organisation et de leur disponibilité.

## SAMEDI 18 NOVEMBRE BILAN 2023

**Présents en salle (18)** : BALAIRE Marcel, Bernard BOS, Robert BOCQ, Gaël CHANCE, Thierry DELPECH, Guy DUDKIEWICZ, Denis DULOIS, Claude HANDY, Christophe MARCAUD, Jacques MARTY, Didier MONVOISIN, Frédéric MOUYNET, Antoine POLIET, Jean-Marc RACHARD, Michel RAFFY, Daniel REICHERT, Philippe TEL, Nicolas GODREAUX

**Présents en visio-conférence (6)** : Laurent CABURET, Daniel COLLETTE, Jean-Claude COLOMBO, Jean-François FAGNONI, Alain MÉJAT, Philippe SCHREIBER. Ces adhérents peuvent suivre les débats et intervenir par Chat mais conformément aux statuts ne peuvent participer aux votes

### Pouvoirs

Les pouvoirs se répartissent comme suit :

Gael CHANCE	17
Thierry DELPECH	5
Guy DUDIEWICZ	1
Claude HANDY	5
Frédéric MOUYNET	12
Antoine POLIET	7
Jean-Marc RACHARD	22
Daniel REICHERT	1
<b>Pouvoirs valides recensés</b>	<b>70</b>

Soit, **88** votants (présents + représentés)

La séance est ouverte à 9H15 par le président Gaël CHANCE.

Le quorum (50% des adhérents, soit 235) n'étant pas atteint, il s'en suit une clôture de la séance, et dans la foulée, une convocation et ouverture d'une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire (pas de quorum nécessaire) conformément à l'Art 10.2 de nos statuts.

Sont désignés et acceptés à l'unanimité des suffrages :

- Secrétaire de séance et gestion des mandats : Antoine POLIET
- Président de séance : Gaël CHANCE

Vérificateur au compte : Claude HANDY (en remplacement de Marcel ALLU et Daniel JOLY absents)

## PANORAMA DES ADHÉRENTS

469 adhérents dont 104 nouveaux

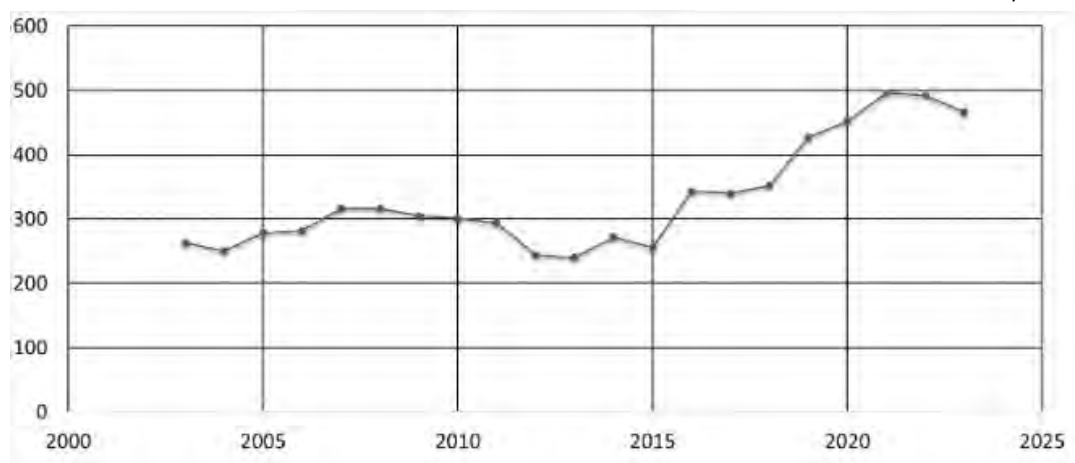
23 hors de France



Présence d'adhérents dans le monde



Présence d'adhérents en métropole



Évolution du nombre d'adhérents

Conformément aux statuts, il est demandé aux participants leur accord pour l'acceptation des nouveaux membres inscrits, à jour de cotisation dont la liste est disponible à tous sur le site du Club 403 [www.club403.org](http://www.club403.org).

Les nouveaux membres sont cooptés à l'unanimité

### **RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉ (Jean-Claude COLOMBO)**

Jean-Claude COLOMBO intervient en visio-conférence pour exposer son rapport moral concernant sa présidence exercée pendant 3 mois. Son exposé a pour but d'expliquer aux adhérents ce qui l'a amené à démissionner de son poste le 7 février 2023.

Il estime qu'à aucun moment, il n'a pu mener à bien sa mission et désigne Jean-Marc RACHARD comme responsable de cet empêchement. Il considère que ce dernier l'a systématiquement critiqué dans ses choix et entravé ses actions. Il déplore cette attitude tout en reconnaissant les indéniables compétences de Jean-Marc sur les aspects techniques. Devant cette incompréhension mutuelle, Jean-Claude a préféré se retirer afin de préserver la santé de Jean-Marc qui lui avait fait part de son grave désarroi, ainsi que celle du club.

Il rappelle cependant qu'une association n'est pas une entreprise et qu'à ce titre, un membre du conseil d'administration ne peut exiger d'un adhérent ce qu'un dirigeant attend d'un collaborateur, exprime que le respect d'autrui dans la forme et le fond est la valeur de base d'une collaboration et qu'il ne faut pas confondre Savoir et Pouvoir.

Jean-Claude souhaite rester membre et reste à la disposition du Club.

*Intervention intégrale disponible en Annexe.*

## **RAPPORT MORAL (Gaël CHANCE)**

Mars 2023 - Novembre 2023

Il rappelle les faits qui ont émaillés la vie du CA depuis 1 an :

Démission de Jean-Claude COLOMBO, intérim assuré par Jean-Marc RACHARD, démission du secrétariat de Dany JEANNE, arrêt momentané de la gestion du magasin Mécanique, autant d'événements qui ont perturbé fortement la vie du CA. Afin de mettre un terme à cette période de doute, Gaël CHANCE se présente à la présidence et est élu à ce poste à l'unanimité.

Le CA s'est réuni à 7 reprises dans un climat souvent difficile. Cependant, la gestion des affaires courantes (secrétariat, site internet, trésorerie, achat/vente de pièces, présence dans les manifestations, mise en place de groupes de travail) a été maintenu afin de ne pas pénaliser nos adhérents.

Il remercie les membres du CA pour leur confiance, les délégués pour leur engagement auprès des adhérents et Philippe CAPOULADE délégué démissionnaire de l'IdF.

Arrivé au terme de son mandat trisannuel, il annonce sa candidature à l'élection du CA et exprime le souhait d'un retour à un meilleur fonctionnement démocratique

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

### Conseils d'administration

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à 10 reprises en visio-conférence, avec un ordre du jour établi par le bureau et des Procès-Verbaux collégiaux disponibles sur le site du club.

Il est rappelé que les décisions de CA font la politique du Club.

### Délégués

33 délégués pour 57 départements couverts.

Les délégués se sont réunis une fois en juin par visio-conférence avec un taux de présence d'environ 50%. Ces réunions permettent de faire le point sur leurs actions, leurs demandes et de leur rappeler le fonctionnement du club.

Il est à noter que la mobilisation des délégués reste une tâche difficile et requiert un effort permanent de contact, notamment par une présence téléphonique.

Un sondage lancé en début d'année afin de recueillir leur ressenti n'a malheureusement eu aucun succès.

Philippe CAPOULADE, délégué de l'IdF qui regroupe 85 adhérents démissionne de son poste de délégué.

### Recensement des véhicules

Sur 470 adhérents, possédant parfois plus d'une voiture, seulement 170 véhicules recensés en 3 ans. Malgré de multiples relances, cette tâche n'est que très peu effectuée par nos adhérents. C'est pourtant une tâche nécessaire, à la fois pour le club et pour l'adhérent.

Pour mémoire, le recensement des véhicules sert :

En bleu : Présence d'un délégué / Département



Pour le club	Pour l'adhérent
Connaître le parc du club Adapter le stock de pièces détachées en fonction du recensement Faciliter la tâche des bénévoles chargés des stocks de pièces avec des bordereaux de commandes plus précis Lors de questions sur une auto, pouvoir dater « à peu près » en fonction des informations disponibles et semblables sur d'autres autos. Répondre à une demande pour un tournage ou une publicité	Connaître son véhicule Faciliter les commandes de pièces afin de limiter les risques d'erreurs Savoir si les organes de son véhicule correspondent aux informations indiquées sur la plaque constructeur et sur le Certificat d'Immatriculation Faciliter le renseignement de dossier FFVE pour l'obtention d'une carte grise de collection (beaucoup d'informations sont demandées)

La mise à jour des informations présentes sur la base est un problème difficile à gérer.  
On note une fois encore la difficulté à mobiliser nos adhérents sur des actions collaboratives.

### Manifestations

#### **Traversée de Paris (Janvier 2023)**

Participation du Club avec plusieurs véhicules d'adhérents d'Île de France



#### **Retromobile Paris (Février 2023)**

Événement Peugeot célébrant la série 4.

La 403 cabriolet de Philippe CAPOULADE dans un état de restauration exceptionnelle est invitée sur le stand Peugeot.

Environ 50 adhérents en visite sur notre stand



#### **Salon champenois - Reims (Mars 2023)**

Exposition d'un moteur servant aux stages techniques.  
Beaucoup de succès



#### **CIA St Brévin-les-Pins (Mai 2023)**

Malgré une préparation difficile, la CIA fût une belle réussite,  
par les sites visités et l'hébergement et les restaurants de qualité



#### **Festival Gazoline – La Motte Beuvron (Juin 2023)**

Très grand salon uniquement statique.

La Berline de Philippe DEHAYES invité par Gazoline, voiture aménagée pour l'utilisation par un paraplégique (toutes les commandes ramenées

au volant).



#### **Auto-moto - Toulouse (Septembre 2023)**

Salon convivial et familial, avec une fréquentation en hausse, de nombreux adhérents de passage dans la région natale du club 403



#### **Époquauto - Lyon (Novembre 2023)**

Salon important (95000 visiteurs, 80000 m<sup>2</sup>) géré par des bénévoles de l'association 3A

Beaucoup de clubs représentés

Peugeot à l'honneur

Stands partagés avec le club 403 cabriolet



#### **Autoretro – Chambéry (Novembre 2023)**

Salon convivial.

Cohabitation avec le Club 403 Cabriolet

Exposition du cabriolet de Bernard BOS



## Journées techniques

3 journées organisées par et chez Jean-Marc RACHARD avec repas assurés par Béatrice RACHARD.

14 participants.

Divers sujets sont abordés de façon théorique et pratique.

Restauration de 2 boîtes de vitesse



## Moyens de communication

### **Facebook**

Ce moyen de communication draine un public large. Il est par nature peu structuré, il est donc difficile d'y rechercher des informations précises. Tous les styles de messages, allant du technique à l'anecdotique s'y côtoient pèle mèle.

Elle est administrée et modérée Dany JEANNE, Jean-Claude COLOMBO et Vincent FOULON.



L'administration s'opère en 2 temps :

Un filtre en entrée constitué par un questionnaire

Une modération en temps réel, avec cependant quelques trous

Publications approuvées	904	France	2518
Publications refusées	231	Algérie	1462
Publications supprimées	86	Tunisie	446
Participations approuvées	539	Madagascar	371
Participations refusées	2121	Maroc	194
		Cameroun	171
		Côte d'Ivoire	153
		Belgique	136

### **Le Forum**

Peu d'informations quantitatives disponibles cette année.

La modération est assurée par Dany JEANNE.

Le forum représente une importante source d'informations techniques, structurées par thème. C'est un outil qui accuse maintenant son âge (20 ans) et arrive à la limite de ses possibilités.

Se pose la question de sa refonte, ce qui représente un travail très important et techniquement difficile, en ce qui concerne la récupération de toutes les données, et notamment les photos qui ne sont pas hébergées en local.

### **Le Bulletin de Liaison (BL)**

7 éditions en 2023 (n°357 au n°344) gérés par Gaël CHANCE et Jean-Claude COLOMBO

Ce BL existe en 2 versions : WEB et PDF, ce qui représente un double travail d'édition, ce qui explique un décalage entre les 2 versions.

La version WEB, adaptée au site pourra être enrichie de nouvelles fonctionnalités, telles qu'insertion de vidéo.

Les articles des BL sont indexés dans un document accessible sur la page de consultation des PDF. Ce document est mis à jour manuellement. Seuls les 332 premiers bulletins sur 363 sont actuellement indexés. Bernard BOS tient à jour un fichier d'indexation et se propose de finaliser cette indexation.

### Cahiers techniques

Cette catégorie de communication créée en 2022 s'inscrit dans la refonte des Bulletins de Liaison. Notre souhait est de spécialiser les BL dans la communication liée à la vie du Club, la partie Technique étant déplacée dans des cahiers techniques.

5 cahiers techniques actuellement disponibles et plusieurs autres en préparation.



Ces cahiers ont pour objectif de traiter les sujets de façon approfondie. Le nom de ces cahiers techniques intègre la normalisation de Peugeot sur les catégories de pièces.

### Site internet

Le site géré par Thierry DELPECH est en constante évolution. Il est donc utile de le consulter régulièrement. Sa mise à jour est chronophage.

Des problèmes de sécurité ont impactés sa consultation. Ces dysfonctionnements ont été résolus, mais il peut subsister chez certains particuliers des difficultés liées à leur configuration et anti-virus



### Relations avec la FFVE

Jean-Gabriel MARTIN est administrateur du Collège « Modèle » de la FFVE, élu, délégué régional pour le Loiret et le Loir-et-Cher et en charge de la commission Handicap. (*Intervention intégrale disponible en Annexe*)

Gaël CHANCE en tant que président du club est de fait le représentant auprès de la FFVE. Cependant, au vu de son antériorité et de sa bonne connaissance du dossier, Jean-Marc RACHARD a assuré cette mission à la demande de Gaël CHANCE. Il fait également toujours partie de la Commission « Pièces Détachées ».

## RAPPORT FINANCIER (DANIEL REICHERT)

<b>Solde Compte Courant</b>	<b>17 853,71 €</b>	
<b>Solde Livret Épargne + parts Bred</b>	<b>10 168,30 €</b>	
<b>Solde caisse</b>	<b>1 326,10 €</b>	
<b>Total trésorerie</b>	<b>29 348,11 €</b>	

<b>RECETTES</b>			
Pour mémoire : Excédent <u>2022</u> (inclus début exercice dans Total trésorerie)		21 226,96 €	
	<b>Cotisations / Mb actifs &amp; symp. à jour de cotis. :</b>		
348	Renouvellements	13 920,00 €	
116,64	Primo adhésions	6 415,00 €	
0	Sympathisant(s)	0,00 €	
	<b>Dons (cpte d'anciens adhérents) &amp; intérêts Livret*</b>	206,34 €	
	<b>Pièces</b>		
	Vente pièces mécaniques	34 201,36 €	
	Vente pièces carrosserie	12 703,81 €	
	Port / expéd pièces	3 719,25 €	
	<b>Objets dérivés</b>	837,00 €	
	<b>Documentation</b>	460,00 €	
	<b>Port / expédition des objets dérivés &amp; doc</b>	42,00 €	
	<b>C.I.A. (Inscriptions)</b>	0,00 €	14 025,30
	<b>C.I.A. Hébergement &amp; Restauration</b>	14 025,30 €	
	<b>C.I.A. part Club</b>	0,00 €	
	<b>AG &amp; CA</b>	0,00 €	
	<b>Stage mécanique</b>	0,00 €	
	<b>Salons &amp; bourses</b>	419,00 €	
	<b>Compte adhérents ("-" = diminution)</b>	1 175,43 €	
	<b>Total recettes :</b>	<b>88 124,49 €</b>	



<b>DÉPENSES</b>			
	<b>Fonctionnement</b>		
	Timbres / affranchissements divers	139,37 €	
	Téléphone	6,55 €	
	Fournitures de bureau	63,45 €	
	<b>Frais Déplacements</b>	916,25 €	
	<b>Pièces</b>		
	Achat pièces mécaniques	33 643,50 €	
	Achat pièces carrosserie	15 897,99 €	
	Port / achat pièces	0,00 €	
	<b>Objets dérivés</b>	570,00 €	
	<b>Documentation</b>	0,00 €	
	<b>Port / expéditions (pièces, OD, documentation)</b>	3 601,32 €	
	<b>Local et consommables</b>	462,00 €	
	<b>Bulletins + cartes adh</b>		
	Impression	0,00 €	665,00
	Fournitures	0,00 €	
	Frais d'expédition	665,00 €	
	<b>Salons, bourses : stands</b>	526,10 €	2 751,37
	<b>Salons, bourses : déplacements, nourriture</b>	2 225,27 €	
	<b>C.I.A. : Dossiers &amp; expédition</b>	67,50 €	4 961,50
	<b>C.I.A. : Visites + déjeuner midi</b>	144,00 €	
	<b>C.I.A. : Hébergement &amp; Restauration (Hôtel)</b>	4 750,00 €	
	<b>Autres sorties</b>	0,00 €	
	<b>Site Internet, Annonces, Pub</b>	704,79 €	
	<b>Abonnements, assurance, adh. autres clubs *</b>	1 228,00 €	
	<b>AG &amp; CA : km &amp; hébergement &amp; divers</b>	13 519,59 €	-13 519,59 €
	<b>Divers dont Frais bancaires*</b>	872,66 €	
	<b>Régularisation exercice 2011</b>	0,00 €	
	<b>Compte adhérents ("+" = diminution)</b>	0,00 €	
	<b>Total dépenses :</b>	<b>80 003,34 €</b>	
	<b>SOLDE exercice :</b>	<b>8 121,15 €</b>	0,00
	<b>Rapprochement bancaire de l'exercice :</b>	8 121,15 €	
	<b>Variation compte adhérent ("- = augmentation) :</b>	-1 175,43 €	
	<b>* N.B.</b> <u>Abonnements</u> : y compris adhésions CAMP, Aventure Peugeot <u>Divers</u> : frais de représentation <u>&amp; frais bancaires</u> : envois chèquiers, frais encaissements chèques étrangers <u>Dons &amp; intérêts</u> : # dons & intérêts du compte épargne...		

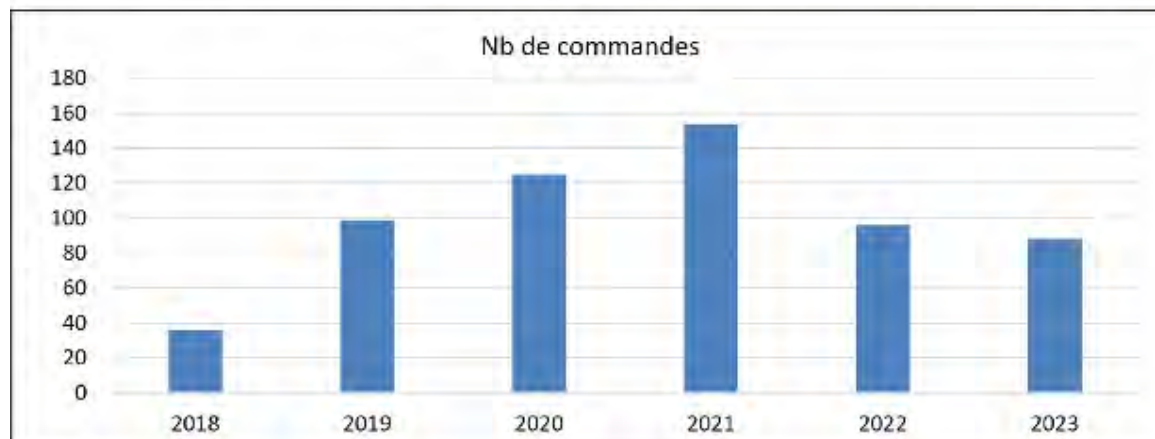
Frédéric MOUYNET demande quelle est la procédure de validation des commandes en fonction du montant. Réponse : Il n'y a pas de procédure particulière.

Voix « Pour » : 87, Abstentions : 1  Le rapport financier est adopté

Daniel REICHERT rappelle qu'il ne se représentera pas au poste de trésorier à la prochaine AG.

## GESTION PIÈCES CARROSSERIE (Thierry DELPECH)

	Carrosserie					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de commandes	36	99	125	154	96	88
Nb de références dans le magasin				334	336	362
Montant						10 965 €

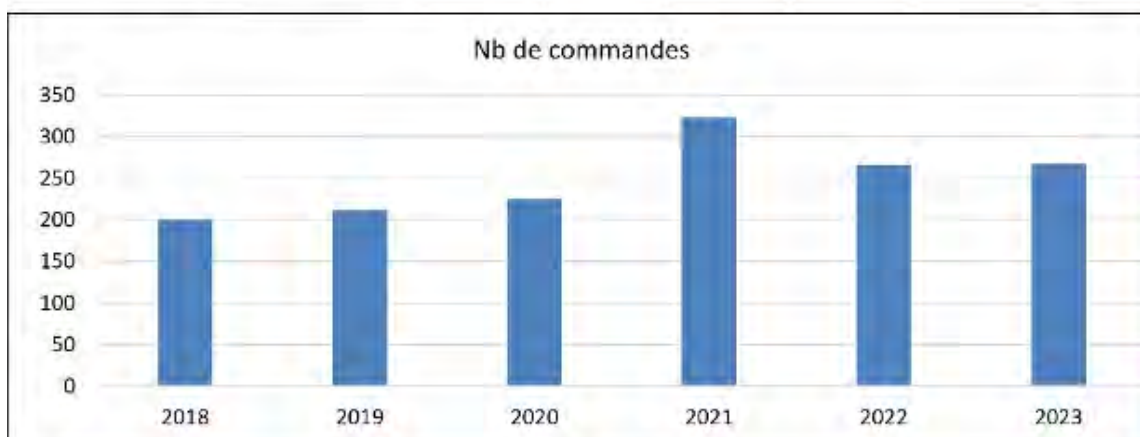


362 références

On constate que le nombre de commandes est à peu près proportionnel au nombre d'adhérents Thierry DELPECH travaille sur un outil statistique qui permettrait de connaître les pièces les plus commandées

## GESTION PIÈCES MÉCANIQUES (Gaëï CHANCE)

	Mécanique					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de commandes	200	211	225	323	265	267
Nb de références dans le magasin				732	768	774
Montant						32 218 €



774 références

La courbe des ventes est similaire à celle de la carrosserie, avec un volume de vente 3 fois supérieur.

Certaines commandes nécessitent d'être regroupées (les adhérents effectuant plusieurs commandes à quelques jours d'intervalle). Ainsi les 267 commandes effectuées en 2023 correspondant réellement à 220 envois.

Inversement, certaines commandes nécessitent plusieurs envois, afin d'éviter de mélanger des pièces de fragilité différente.

## PIÈCES EN ÉCHANGE STANDARD



Le retour des pièces s'effectue chez Gaël CHANCE, Jean-Marc RACHARD ou Emmanuel FORT, toutes les précisions sont sur le site du Club. (cf. BL n° 349).

Au moment de la commande, une caution est payée par l'adhérent qui lui est restituée à la réception de ses pièces usagées. On constate que seulement la moitié des adhérents renvoient leurs pièces, préférant les conserver, quitte à perdre leur caution (30€) et ce malgré une relance qui leur est faite. Ceci contribue à appauvrir le stock de nos pièces.

Cette tâche très chronophage nécessite de vérifier :

que la pièce usagée est effectivement la bonne référence

qu'elle est rénovable, c'est-à-dire complète et dans un état satisfaisant

De plus, la consigne de propreté n'est pas forcément respectée, obligeant le collecteur des pièces à un travail fastidieux de nettoyage avant envoi en rénovation.

Faut-il augmenter le montant des consignes ? Obliger l'adhérent à envoyer ses pièces pour valider sa commande ?

## COTISATION

La cotisation est valable pour l'année civile.

Il est proposé de maintenir la cotisation à 40 € en renouvellement et à 55 € en primo adhésion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour les nouveaux membres souhaitant adhérer après le 15 octobre, possibilité de payer en tout 75 € pour l'année en cours et l'année suivante, soit une économie de 20 € sur les 2 années.

Voix « Pour » : 69, Abstentions : 19 □ La résolution est adoptée

## INTERVENTION DE JEAN-MARC RACHARD

Jean-Marc RACHARD retrace les épisodes qui ont émaillés le fonctionnement du CA et évoque les difficultés qu'il a rencontrées tout au long de l'année.

Il estime qu'il a été la cible de plusieurs agressions internes et externes relayées sur le forum et Facebook, n'entraînant qu'une modération tardive et aucune sanction envers l'agresseur.

Il déplore avoir été victime de censure sur le forum et Facebook (comptes bloqués).

Ne souhaitant pas revivre les mêmes épisodes que l'année écoulée, il annonce sa démission du conseil d'administration.

Frédéric MOUYNET souhaite qu'il y ait des sanctions à l'encontre des personnes responsables d'agression. Il est donc nécessaire de définir des règles de bienséance au sein du règlement intérieur.

Jean-Marc RACHARD s'interroge sur l'utilité de la page Facebook dont le contenu est peu qualitatif.

Béatrice RACHARD annonce qu'elle ne prendra plus en charge la gestion des objets dérivés.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Club 403 est, selon les statuts, renouvelable par tiers

Sont sortants cette année :`

Thierry DELPECH  
Gaël CHANCE

Sont démissionnaires :

Jean-Claude COLOMBO  
Jean-Marc RACHARD

Soit 4 postes à pourvoir. Les votes s'effectuent à main levée

Sont candidats :

	Pour	Contre	Abstention	Résultat
Thierry DELPECH	87	0	1	Élu pour 3 ans
Gaël CHANCE	87	0	1	Élu pour 3 ans
Frédéric MOUYNET	87	0	1	Élu pour 3 ans
Didier MONVOISIN	81	6	1	Élu pour 1 an
Jean-Claude COLOMBO	37	26	25	Non élu

La séance est levée à 12H 20.

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite des élections ayant conduit au renouvellement du Conseil d'Administration du Club 403, les membres du Conseil ont procédé à l'élection du bureau, le samedi 18 novembre 2022 à 19H00.

PRÉSENTS : Gaël CHANCE, Thierry DELPECH, Didier MONVOISIN, Frédéric MOUYNET, Antoine POLIET, Daniel REICHERT

ABSENTS EXCUSÉS : Vincent FOULON, Emmanuel HUSSON

ABSENT : Dany JEANNE

POUVOIRS : Emmanuel HUSSON et Dany JEANNE ont donné pouvoir à Gaël CHANCE qui dispose donc de 3 voix

Nombre de voix (présents + représentés) : 8

Poste	Candidat	Pour	Résultat
Président	Gaël CHANCE	8	Élu avec 100% des présents et représentés
Vice-président	Didier MONVOISIN	8	Élu avec 100% des présents et représentés
Secrétaire	Antoine POLIET	8	Élu avec 100% des présents et représentés
Trésorier	Daniel REICHERT	8	Élu avec 100% des présents et représentés

## **DIMANCHE 19 NOVEMBRE PERSPECTIVES 2024**

La séance est ouverte à 9H00 par le président Gaël CHANCE qui remercie les 2 nouveaux entrants au CA et Jean-Marc RACHARD pour l'ensemble de son investissement.

### **Rappel de la composition du conseil d'administration et du bureau**

Président : Gaël CHANCE, Vice-Président : Didier MONVOISIN, Trésorier : Daniel REICHERT, Secrétaire : Antoine POLIET  
Membres : Thierry DELPECH, Vincent FOULON, Emmanuel HUSSON, Dany JEANNE, Frédéric MOUYNET

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Celui-ci est en chantier depuis 10 ans. L'objectif est de le finaliser pour l'année à venir. Vincent FOULON prendra en charge cette mission.

### **OBJETS DÉRIVÉS**

La boutique « Objets dérivés » est opérationnelle sur le site. Il reste à trouver un volontaire pour s'occuper de sa gestion, de son stock et des envois. Actuellement, les objets dérivés sont stockés chez Béatrice RACHARD qui souhaite s'en séparer. Il est prévu 2 prix : 1 prix extérieur et 1 prix membre. Un appel à idées est lancé pour proposer des nouveaux objets. Pour des problèmes de taille et d'essayage, les vêtements ne seront disponibles que sur les salons.

### **LES 70 ANS DE LA 403**

Un contact avait été pris à l'été 2022 avec les 4 clubs organisateurs des 60 ans. Seul le club des francs-comtois avait répondu à l'époque, proposant une organisation calquée sur celle des 75 ans de la 203, mais qui était hors de prix. Depuis, Denis PAGNIER est aux abonnés absents pour raisons personnelles, les contacts n'existent qu'avec le club cabriolet (Christophe MARCAUD), et les Amoureux (au bout de la 3<sup>e</sup> relance, et avec le nouveau secrétaire Marc HERMANN, également membre du club 403).

La localisation autour de l'Aventure Michelin sur proposition de Jean-Marc, qui a été retenue, présente l'avantage d'être géographiquement centrale et de disposer d'un musée intéressant : les contacts avec l'Office de Tourisme ont été renouvelés à l'époque et par téléphone dernièrement. Une proposition est en attente pour le début d'année (15/01/2024). Les adhérents du Puy de Dôme ont tous été contactés, Claude BARBIN, président de la CCI, a proposé son soutien.

Christophe MARCAUD confirme la collaboration du Club 403 Cabriolet.

Didier MONVOISIN et Christophe MARCAUD se proposent d'instruire ce dossier avec l'appui du groupe « Événementiel » Dans un 1<sup>er</sup> temps, contacter l'office du tourisme et le service Presse.

### **SALONS**

#### **Rétromobile – Paris – 31 janvier au 4 février**

Le côté exceptionnel de 2023 (présence du Club sur le site de l'Aventure Peugeot) ne se représentera pas en 2024.

Le club ne peut donc compter que sur lui-même s'il veut être présent. Outre le coût du stand, les problèmes à gérer en région parisienne sont nombreux : circulation, stationnement, hébergement, restauration. Il faut également identifier plusieurs volontaires pour tenir le stand pendant 5 jours : → Décision de la présence du club à prendre

#### **Salon de Historic Auto de Nantes - 17 et 18 février**

Présence du club actée. L'inscription est faite. Le pilote est Emmanuel HUSSON

#### **Salon champenois du véhicule de collection- Reims 9 au 10 mars**

Coût : environ 400€. Dossier dans les mains d'Emmanuel HUSSON : → Décision de la présence

du club à prendre

### Salon Auto Moto Classic Toulouse - 6 au 8 septembre

Frédéric MOUYNET est volontaire pour l'organiser.

### Salon Automédon Le Bourget (93)

La tenue de ce salon est actuellement non définie

### Salon Epog'auto Lyon - mi-novembre

Si les conditions 2023 sont renouvelées (invitation par Peugeot), il peut être intéressant d'y être présent.

Alain MEJAT précise qu'il s'abstiendra si la logistique extérieure est absente.

### Salon Chambéry Auto Retro - décembre

À décider en fonction de l'expérience à venir 2023. Bernard BOS en fera un CR.

## **BOURSES, CONCENTRATION, STAGES TECHNIQUES, AUTRES PROJETS...**

Aucune programmation pour l'instant. Jean-Marc RACHARD précise qu'il n'assurera aucun stage.

### **CIA 2024**

Organisée par Marc DAZIN, délégué de l'Aisne. Celle-ci se tiendra dans la région de Soissons/Laon. Didier MONVOISIN viendra en soutien.

L'hébergement identifié est une ferme auberge dont la prestation hôtelière est un peu plus basse que d'habitude, mais avec un moindre coût.

La région possède un environnement culturel riche, notamment autour de la thématique « 1<sup>re</sup> guerre mondiale »

Visites possibles du Musée Motobécane et du Familistère de Guise.

### **AG 2024**

Jean-Claude COLOMBO se propose de l'organiser en région Limousin.

### **AG 2025 : un volontaire ?**

Appel à candidature ouverte.

## **LES REFABRICATIONS DU CLUB**

Gaines de volant : Initialement, refaites moulées, le club propose actuellement des gaines fabriquées par impression 3D, pour un coût 3 fois inférieur (110 €). Elles sont proposées en 2 couleurs : Gris 539 et Beige 516. Prochainement disponibles au magasin « Mécanique ».



## RÉPARTITION DES TÂCHES

Suite à son retrait du club, Jean-Marc RACHARD précise qu'il n'assurera plus aucune mission au sein du club et ne reprendra pas sa carte d'adhérent. En conséquence, il est urgent de lister l'ensemble des tâches laissées vacantes suite à son retrait.

	<b>Rappel 2023</b>	<b>Volontaires 2024</b>
Gestion des commandes et du stock de pièces mécaniques	Gaël CHANCE – Pierre GUICHERD	Gaël CHANCE - Pierre GUICHERD
Gestion des commandes et du stock de pièces carrosserie	Thierry DELPECH	Thierry DELPECH
Vérification des commandes de pièces des adhérents	Jean-Marc RACHARD	Frédéric MOUYNET
Achats de pièces détachées auprès des fournisseurs	Jean-Marc RACHARD	
Outillage (recherche, création, stockage et inventaire)	Jean-Marc RACHARD - Bernard BOS	Bernard BOS
Retour des pièces en ES	Emmanuel FORT, Gaël CHANCE et Jean-Marc RACHARD	Emmanuel FORT - Gaël CHANCE
Modifications des pièces (carters de distribution, support d'allumeur...)	Jean-Marc RACHARD	Philippe TEL (pour certaines pièces)
Outillage (recherche, création, stockage et inventaire)	Jean-Marc RACHARD - Bernard BOS	
Site Internet	Thierry DELPECH	Thierry DELPECH
Forum	Dany JEANNE. Charles BEAUFUME	Décision en CA
Facebook	Jean-Claude COLOMBO	Jean-Claude COLOMBO
Recensement	Emmanuel HUSSON	Emmanuel HUSSON - Bernard BOS
Bulletins de liaison (BL)	Gaël CHANCE – Jean-Claude COLOMBO	Gaël CHANCE – Jean-Claude COLOMBO
Index du BL	Bernard BOS Patrick PAPIER	Bernard BOS Patrick PAPIER
Relations avec l'Aventure Peugeot	Jean-Marc RACHARD	
Relations avec la FFVE	Jean-Marc RACHARD	Gaël CHANCE
Objets dérivés	Béatrice RACHARD	Didier MONVOISIN,
Recherche sur LeBonCoin	Jean-François FAGNONI qui transmet à Jean-Marc RACHARD	Jean-François FAGNONI

## OUTILLAGE

Bernard BOS exprime ses regrets et son amertume d'avoir lancé un inventaire des boîtes d'outillages disponibles au Club sans succès franc et avec ce qu'il reçoit comme de l'indifférence des membres du club. Bernard se propose pour refaire le point sur ce dossier. Alain MEJAT précise qu'au regard du volume et du poids il est difficile de faire voyager ces caisses.

## Groupes de travail

Ces groupes ont pour objectif de d'instruire des projets en amont des réunions de CA, charge au rapporteur d'en faire le résumé au CA à qui appartient la décision de valider ou non la proposition du groupe.

<b>GT Informatique</b>	<b>GT Événementiel</b>	<b>GT Pièces détachées</b>	<b>GT Administratif</b>
Une réunion 2023	a essentiellement travaillé sur la CIA	Pas de réunion formelle mais un travail en continu sur l'année	Organisation de l'AG
<b>Thierry DELPECH</b> Vincent FOULON Dany JEANNE Jean-Claude COLOMBO Gael CHANCE Antoine POLIET	<b>Emmanuel HUSSON</b> Jean-Claude COLOMBO Daniel REICHERT Karine OZIEBLO Didier MONVOISIN Philippe SCHREIBER	<b>Gaël CHANCE</b> Thierry DELPECH Philippe TEL Frédéric MOUYNET Marcel BALAIRE	<b>Daniel REICHERT</b> Gaël CHANCE Antoine POLIET

## PROPOSITIONS, RÉFLEXIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs adhérents expriment leur regret de ne pas avoir été informés des problèmes de fonctionnement rencontrés au sein du CA et estiment que la démocratie associative n'a pas été respectée.

Frédéric MOUYNET : Suite au départ de Jean-Marc RACHARD, il sera peut-être nécessaire de revoir nos prétentions et le maintien de l'ensemble des activités.

Concernant les difficultés rencontrées au CA et suite au départ de Jean-Marc RACHARD, Claude HANDY regrette l'absence de contradicteurs pendant les débats de l'AG et que le CA n'ait pas réagi pendant les phases aiguës. Il regrette également le départ de Jean-Marc RACHARD et que sa transmission ait fait défaut.

Mentionner dans un BL que Christophe MARCAUD, adhérent du club 403 est président du Club 403 Cabriolet.

Au sein de la FFVE, proposition d'apposer un label sur la qualité des pièces (certains fournisseurs le font).

D'un point de vue légal, un club peut-il vendre de la pièce ? Est-on couvert en cas de défaillance des pièces vendues ? Quelle est notre responsabilité ? Quid de l'assurance des locaux de stockage ?

Christophe MARCAUD se porte volontaire pour être délégué du 71.

Proposition de pouvoir envoyer les pièces via Mondial Relay

La séance est levée à 12H15.



## **Annexes**

### **Activités d'administrateur de la FFVE, collègue modèle, au titre du Club403 par Jean-Gabriel MARTIN**

Je représente le club au sein de la FFVE pour la 5e année consécutive. (*Remarque du CA : En réalité, c'est le président du club qui détient ce rôle auprès de la FFVE*)

J'ai siégé en 2023 à tous ses conseils d'administration. J'avais en responsabilité depuis plusieurs années l'animation du groupe de travail sur le handicap. À la suite de ces travaux, est né un label manifestation adapté PMR, délivré par la Fédération.

En 2023 j'ai eu la charge de mettre en place ce label et de gérer son attribution aux organisations adhérentes à la FFVE qui en ont fait la demande.

Je suis référent handicap au sein du CA de la FFVE. Il serait d'ailleurs bon que le club se mette en conformité pour pouvoir demander ce label, pour l'organisation des CIA et AG à venir.

Par ailleurs, j'ai été en contact avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et je me suis fait le rapporteur de leur demande auprès du bureau de la FFVE. J'ai pour les satisfaire fait une proposition de modification du Collège Utilitaire Militaire Agricole en Utilitaire Militaire Agricole Pompiers. Cette proposition a été adoptée par le bureau et ses nouveaux statuts ont été présentés par le délégué régional au congrès national des Sapeurs-Pompiers de Toulouse en octobre 2023. Je suis l'administrateur référent Pompier au sein de ce collègue.

Je continue donc comme dans tous mes engagements précédents au sein et au nom du club à lui faire honneur. Mon mandat expirera fin 2024 et je demanderai au CA du club de me renouveler sa confiance.

### **Rapport moral de Jean-Claude COLOMBO**

Chers adhérents, chers amis,

Ma situation n'est pas banale...

Je viens ici apporter ma contribution au rapport moral de l'année passée, puisque j'ai assuré la présidence, suite aux dernières élections, jusqu'au 7 février 2023. Et je voudrais remercier mes amis du Conseil d'Administration de me permettre de m'exprimer.

Comme vous le savez, j'ai démissionné de mes fonctions en février, et je vous dois donc des explications, et, avant toute chose, je voudrais préciser que le but de cette communication n'est pas polémique, mais elle est également sans langue de bois.

Ce petit rapport s'intitulant « moral et d'activité » il sera plus moral, vu le peu de temps passé à ce poste, et l'activité se résumera aux projets entravés.

Pour que chacun puisse comprendre ma démarche, je rappelle succinctement la chronologie des faits.

J'ai été sollicité par Jean-Marc depuis 3/4 années pour prendre la présidence derrière lui et lui permettre de lever le pied. En fin 2021, environ un mois avant l'AG, je me suis rendu compte que Jean-Marc ne se comportait pas comme quelqu'un qui souhaitait céder sa place. Je lui en ai fait part, et il m'a confirmé. Nous avons donc remis cela à l'AG de fin 2022, et j'ai donc été élu Président par le Conseil d'Administration à l'unanimité.

Comme il est de coutume de dire dans ces situations de démission « rapide », je n'ai pas eu les

moyens de mettre en place quoique ce soit. Engagé pour le Club depuis des années, je m'estimais légitime pour proposer des idées, bien évidemment sans dévier de la ligne éditoriale du Club 403. Celles-ci furent aussitôt jugées comme « un désaveu » du président sortant.... Ainsi, la petite « profession de foi » que j'avais rédigée à l'intention de mes collègues du CA, tant je suis un fervent partisan du choix démocratique en connaissance de cause plutôt que du choix « à la tête du client », m'a déjà été reprochée... Une désagréable impression de devoir « demander l'autorisation » avant même de penser commençait à m'habiter.

Ceci allait préfigurer la suite qui doit pouvoir se résumer ainsi : Jean-Marc pensait devoir (et voulait) me guider pas à pas avec le manuel du président pour les nuls, et, de mon côté, fort de mon passé de multiples présidences, dont certaines de président-fondateur, d'associations diverses et variées depuis 50 ans, je n'ai pas accepté de devoir suivre les injonctions de Jean - Marc. Nous ne nous sommes donc pas compris. Là où je reconnaissais (et je reconnais toujours !) bien humblement avoir tout à apprendre sur le plan technique, je ne comprenais pas pourquoi je devais toujours mettre les virgules et les points là où il exigeait qu'elles fussent, en des termes toujours fort discourtois, « Enfiler ses chaussons et marcher comme lui » ou encore « prendre le volant de la 403 et suivre la route qu'il avait prévue », comme il me l'a demandé en ces termes, ne pouvait pas s'entendre pour moi. Ça ne pouvait pas coller, et j'en ai tiré les conséquences, trouvant inutile et stérile de se mettre la rate au court-bouillon pour une présidence de Club, l'essentiel étant d'être utile aux adhérents et de se faire plaisir et pas de satisfaire son ego. Je lui ai rendu « le volant ».

Nous avons très certainement conjointement des responsabilités en ne nous accordant pas, et je ne fuis pas les miennes, mais que voulez-vous, le milieu associatif, à la différence du milieu de l'entreprise, peut et doit rester générateur de plaisir et pas de soucis. Je n'ai pas envie de lutte de pouvoir.

En conclusion, je reste persuadé que :

- nul dirigeant d'Association ne peut exiger d'un adhérent bénévole ce qu'il serait en droit d'exiger d'un collaborateur s'il était chef d'entreprise : une association n'est pas une entreprise. En conséquence de quoi chacun doit être remercié pour ce qu'il apporte, avec ses qualités, ses défauts, son temps disponible petit ou grand.
- nul n'est irremplaçable, quelles que soient ses qualités et performances, le chantage à la connaissance n'est pas acceptable.
- le respect d'autrui dans la forme et le fond est la valeur de base d'une collaboration efficace.

Le Club 403 a de beaux jours devant lui, au-delà des egos de chacun, pour peu que les gens s'écoutent.

Et, si je devais laisser un dernier message, ne confondons pas le savoir et le pouvoir.

Utiliser le premier pour assurer le second porte un nom : la manipulation.

Vous l'aurez compris sans doute, je reste à la disposition du Club mais ne pourrai désormais participer au même CA que Jean-Marc.

Je vous souhaite à tous une excellente AG,

JC COLOMBO

# COMPTE-RENDU DU 22ÈME SALON CHAMBÉRY AUTORÉTRO (BERNARD BOS)

## CHAMBERY AUTO RETRO

2 et 3 décembre 2023

Après quelques négociations auprès des instances dirigeantes des Club 403 et Club 403 Cabriolet il a été convenu de participer au « **Chambéry Auto Rétro** » qui se tient tous les ans début décembre au palais des expositions de Chambéry (73), Savoie Expo.

Il sera loué 2 stands contigus de 3x6m, soit 3x12 m pour 36 m<sup>2</sup>

Le coût est de 84 € par stand, donc par Club.

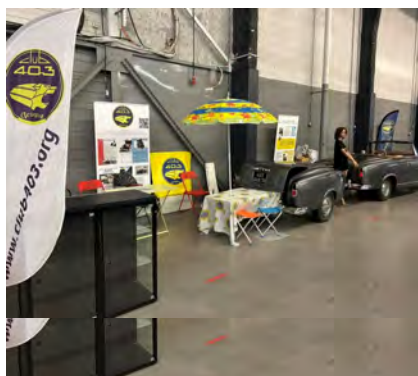
N'ayant pas trouvé de 403 autre que la mienne à exposer, j'ai donc décidé de venir avec mon cabriolet accompagné de sa remorque

Ne disposant pas de comptoir, j'ai acheté sur LBC 2 vitrines que j'ai transformées afin d'en faire une

banque d'accueil avec présentation des objets du Club 403 et autres objets de déco.



L'installation s'est faite le vendredi après-midi après un trajet dantesque sous une pluie diluvienne, accompagné d'Emmanuel Fort qui a transporté le gros du matériel (Vitrines, table, chaises, frigo, drapeaux etc. et tous les cartons et valise d'objets divers du Club 403.) dans son Picasso plein à ras bord !



L'installation faite, il m'a ramené à mon domicile où m'ont rejoint Sylvie et Christophe Marcaud, président du Club 403 Cabriolet.



Lever à l'aube pour rejoindre le stand où nous retrouvons Jean-Claude Colombo arrivé la veille de sa Creuse lointaine et qui logeait dans un hôtel proche de Savoie Expo.

Notre stand est placé contre un mur gris et triste, entravé qui plus est de poteaux, tuyaux et autres appendices aussi disgracieux que gênants pour la circulation autour des véhicules, coincé entre 2 stands.

Le Salon est plutôt agréable avec plusieurs halls dédiés à la restauration (des estomacs, pas des voitures !), aux marchands de toutes sortes (Pièces neuves ou d'occasion, accessoires, outillage, vêtements etc.), aux Clubs, aux plateaux 2 roues et voitures de prestige et de compétition.



A 9 h, ouverture au public. Un public bon enfant et connaisseur pour ce premier jour, des locaux bien sûr mais aussi beaucoup de Suisses et d'Italiens.

Nous renseignerons beaucoup de curieux mais peu de propriétaires de 403 et un seul adhérent au Club 403, René Serrano que j'avais eu au téléphone il y a environ 3 mois.

Un autre nous a proposé une 403 camionnette à restaurer pour 1000 € à débattre, un ancien propriétaire du cabriolet 403 N° 1042 aimerait savoir ce qu'est devenue sa voiture et un autre ancien propriétaire Suisse de 403 cabriolet m'a proposé un lot de 3 valises gigognes qu'il avait fait faire sur mesure pour le coffre de sa 403.

Même ambiance le dimanche avec un peu plus de « touristes » dans les allées.



Quant à notre stand, toujours très bonne ambiance avec les « permanents », à savoir Sylvie, Christophe, Jean-Claude, Catherine (toujours très discrète) et votre serveur. Christophe et Sylvie avaient apporté des victuailles de qualité, quelques bouteilles traînaient dans le coffre de la 403, le repas de midi s'est déroulé dans la bonne humeur autour de la table de camping coulissante tirée du coffre arrière de la remorque !

Emmanuel nous a rejoint le dimanche matin et a fait la fermeture du salon avec moi, il a ramené chez moi les objets encombrants qui m'appartenaient et s'en est retourné tard chez lui...

Jean-Claude a récupéré les objets appartenant au Club 403 ainsi que mes vitrines que je mets à disposition du Club.

Tous les billets à tarif réduit qui nous avaient été offerts par



l'organisateur ont été vendus, les montants correspondants ont été virés sur les comptes des 2 Clubs, ce qui fait que cette manifestation n'aura coûté aucun € à nos 2 associations.

Je ne sais pas encore si nous participerons à l'édition 2024 de ce Salon, je ne suis pas seul décideur, mais il nous faudra trouver une autre voiture pour varier la présentation, et pour ma part il est hors de question de revenir sur cet emplacement lugubre.

Bernard BOS.



## CARTE POSTALE DU MOIS



Le Lioran (Cantal)Départ en vacances d'hiver, au tout début des années 1960!